1 novembre 2025 | MUTUELLES DU SOLEIL LIVRE II



Ecrit par Echo du Mardi le 20 mai 2024

## **MUTUELLES DU SOLEIL LIVRE II**



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents

Dans le cadre du renouvellement du tiers sortant (\*) des membres de son Conseil d'Administration, le Président de **Mutuelles du Soleil Livre II** (SIREN N°782 395 511) invite ses membres participants :

- \*âgés de plus de 18 ans et de moins de 70 ans pour une première élection,
- \*à jour de leurs cotisations santé,
- \*n'ayant pas exercé de fonction de salarié au sein de la mutuelle au cours des 3 dernières années,
- \*n'ayant fait l'objet d'aucune condamnation dans les conditions énumérées à l'article L.114-21 du Code de la Mutualité ;
- \*n'appartenant pas simultanément, au moment de l'élection, à plus de 4 conseils d'administration de mutuelle, union ou fédération,
- à présenter leur candidature pour le poste d'Administrateur (\*) jusqu'au dimanche 9 juin 2024 inclus (cachet de la poste ou date de récépissé faisant foi). Pour être recevable, l'acte de candidature s'effectuera par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au Président du Conseil d'Administration, « Elections Administrateurs Livre II », 36-36 bis, avenue Maréchal Foch CS 91296 06005 Nice Cedex 1, ou par dépôt dans les Agences de Mutuelles du Soleil contre récépissé.

Cette lettre devra préciser l'âge, la profession, l'absence de condamnation et les responsabilités que le



1 novembre 2025 | MUTUELLES DU SOLEIL LIVRE II



Ecrit par Echo du Mardi le 20 mai 2024

candidat a pu assumer ou qu'il assume encore dans le domaine de l'économie sociale. Jean-Pierre GAY – Président – Mutuelles du Soleil Livre II

(\*) Les administrateurs sont élus pour 6 ans. Ils font partie du Conseil d'Administration qui détermine les orientations de la mutuelle et fixe toutes les mesures permettant à celle-ci d'assurer les engagements qu'elle prend vis-à-vis de ses adhérents.